

Décision portant nomination du jury de l'examen professionnalisé réservé de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, session 2019, dans l'académie de PARIS.

Le président de l'Université Paris Descartes - Paris 5,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2013-485 du 10 juin 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en application de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, et modifiant le décret n° 2012-571 du 24 avril 2012 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 11 juin 2013 fixant les règles d'organisation générale, la composition des jurys et la nature des épreuves des recrutements réservés pour l'accès à certains corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 12 février 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture d'examens professionnalisés réservés pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 1er avril 2019 fixant les dates et modalités d'organisation des examens professionnalisés réservés de recrutement des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de PARIS, au titre de l'année 2019 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury de l'examen professionnalisé réservé de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, au titre de l'année 2019, dans l'académie de PARIS :

Monsieur AZOULAY Laurent, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe, président, Agence de la Biomédecine, La Plaine-Saint-Denis.

Madame DEMANGEL Carine, ingénieure d'études classe normale, vice-présidente, Agence nationale de la recherche, Paris.

Madame HERNU Valérie, attachée principale d'administration de l'état, experte, Université Paris 5 Paris Descartes, Paris.

Monsieur RIOU Renaud, ingénieur d'études hors classe, expert, Université Paris 8 Vincennes Saint Denis, Saint-Denis-Cedex.

Madame DEVAUX Frédérique, cheffe du pôle administration, Institut national du Sport, de l'Expertise et de la Performance Insep, Paris.

Monsieur DEPINCE Arnaud, inspecteur des finances publiques, suppléant, Institut national du Sport, de l'Expertise et de la Performance Insep, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris

Pour le Président et par déléguation
Le Directeur Général des services
le 25/05/2019

Nicolas JEANJEAN